

SEPTEUIL MAG

Liberté • Égalité • **Fraternité**

Toute l'info de notre village

ACTUALITÉS

La nouvelle ligne de bus A14
En visite chez les pompiers
Rénovation du terrain de pétanque

COMMERCES & SERVICES

Commerçants itinérants
Barbara Dionnet, conseillère immobilière
Ouverture de l'Espace Bien-Être

DOSSIER

La commune et les subventions

VIE ASSOCIATIVE

FRVescences
Event's 7
AMS



2 ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

— Les événements passés

On pourrait vous parler de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, de la Foire à tout le 29 septembre ou du Forum des associations, le 8 septembre, mais vous allez nous dire que c'est chaque année la même chose. Alors évoquons plutôt tous ces événements organisés par les associations : la représentation théâtrale de « L'agence de voyance post-mortem » le 30 novembre, la Bourse aux jouets le 24 novembre, le Loto le 17 novembre, le Cyclo cross du 20 octobre, les animations Halloween les 26, 27, 30, 31 octobre et 1er novembre. Et nous en oublions sans doute.

Il y a eu aussi le spectacle « A pas de loup » proposé aux enfants par le réseau des médiathèques le 5 octobre. Et le 20 septembre, vous pouviez voir les enfants de l'école dans les rues et au parc pour leur participation au « World cleanup day ».

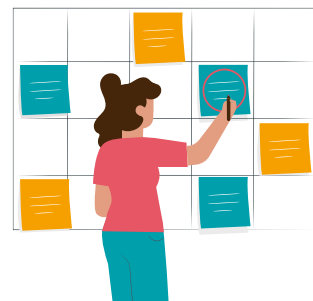
Pour les événements autour des fêtes de Noël, il est plus difficile d'en parler car, en fonction de la date à laquelle vous recevrez ce magazine, ils sont à classer dans la rubrique « A venir » ou « ça s'est passé ». Le marché de Noël a eu lieu / aura lieu (barrer la mention inutile) le samedi 7 décembre. Innovation de cette année : c'est à l'extérieur et en nocturne.



— À noter sur vos agendas

Le bus Job Insertion & Social - Dès le 24 janvier

À partir du mois de janvier, le bus Job Insertion & Social du Département des Yvelines viendra nous rendre visite un vendredi par mois. Ce service itinérant d'aide à l'emploi et d'aide au recrutement pour les entreprises propose également depuis six mois un accompagnement sur des problématiques sociales. C'est gratuit, sans rendez-vous et ouvert à tous. Un conseiller spécialisé en insertion professionnelle et un travailleur social vous reçoivent dans leur bureau. Ils répondent à vos questions sur l'emploi, la formation, l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que sur toutes les démarches sociales et vous proposent un accompagnement personnalisé. Des animations collectives ponctuelles sont également organisées. Autre service disponible : un accès à un espace numérique en libre-service, avec deux postes informatiques. Le premier passage est prévu le 24 janvier 2025, de 10h à 17h. Nous vous en reparlerons.



Les vœux des Septeuillais - Lundi 27 janvier

Le dernier lundi de janvier est devenu une tradition à Septeuil. C'est le jour où nous nous retrouvons au Foyer Rural pour échanger nos vœux de bonne année. C'est aussi l'occasion de juger ce que valent vos élus en cuisine, puisque ce sont eux qui préparent le buffet. Cette année, ça tombe le 27 janvier et nous vous attendons à partir de 19 h.

La galette des aînés - Samedi 15 février

Non, il n'est pas question ici de l'argent des retraités, dont voudrait s'emparer un quelconque ministre des finances, mais de l'invitation que fait le CCAS aux plus de 65 ans, pour partager la galette des rois le 15 février, au Foyer rural. Vous trouverez le bon d'inscription à remplir en page 15 de ce magazine (vous pouvez bien sûr le recopier ou en demander un à la mairie si vous ne voulez pas arracher une page du journal).

Septeuil Mag n°36 / Décembre 2024
Photo de couverture: @Didier Dujardin
Directeur de la publication: Dominique Rivière
Rédaction: Didier Dujardin, Valérie Tétart,
Franck Rousseau, Julien Rivière,
les associations
Conception graphique: Sheep & Co
Impression: Exaprint - Tirage à 1100 ex
Diffusion: Équipe de bénévoles



Chères Septeuillaises,
chers Septeuillais,

Nous voici à quelques jours de la fin de cette année 2024. Elle n'a malheureusement pas été un long fleuve tranquille, mais fut au contraire très anxiogène. Sur le plan international, avec la guerre en Ukraine

et la menace nucléaire que brandit la Russie, ainsi que la guerre au Moyen Orient qui s'étend de plus en plus. Sur le plan national également, où la situation politique n'est guère encourageante. Notre Assemblée Nationale se divise en trois blocs qui semblent impossibles à réunir pour le bien de la France.

Pour ce qui concerne Septeuil, l'année a été riche en défis. Les difficultés budgétaires induites par un Etat qui ne respecte pas ses engagements, nous obligent à jongler avec des dispositifs qui se créent et se défont parfois aussi vite. Rendre les collectivités territoriales responsables d'une partie du déficit du pays est particulièrement injuste et va encore amoindrir le lien de confiance entre l'Etat et les communes.

Nous avons poursuivi la rénovation énergétique de la mairie et de l'école maternelle et signé le devis d'isolation par l'extérieur de ce même bâtiment. La porte du local communal au 14 rue de Versailles a été changée, ainsi que le circuit d'eau du Foyer Rural. Bien d'autres travaux ont été réalisés, dont je vous parlerai lorsque nous nous retrouverons pour les vœux.

Septeuil a été lauréat cette année de l'appellation « Village d'avenir », nous permettant ainsi d'obtenir des aides de l'Etat pour divers projets ayant trait à la transition énergétique. La ligne de bus express qui va de Bréval à la Défense en passant par Septeuil et l'A14 a été inaugurée début septembre et améliore le quotidien de ceux qui avaient auparavant plusieurs changements pour ce trajet. Les horaires de la maison France Services ont été étendus. Une borne escamotable a été installée à l'entrée du parc municipal.

Le mois de décembre sera festif dans notre village avec l'installation du chalet où vous pourrez déguster vin chaud et chocolat chaud, l'inauguration des illuminations, le marché de Noël et les décors sur la place de la Mairie

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une année 2025 remplie de joie, de santé et de réussites partagées. Que cette nouvelle année soit douce pour vous et vos proches. Notre ville continuera d'avancer, portée par votre énergie et votre engagement, N'oubliez pas que les portes de la Mairie vous sont grandes ouvertes : c'est dans l'échange et le dialogue que nous construisons, jour après jour, notre avenir.

Et je vous donne rendez-vous, à toutes et à tous, le lundi 27 janvier 2025 à 19 heures, pour échanger nos vœux dans la salle du Foyer Rural.

Dominique RIVIÈRE, Maire de Septeuil

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS	2	DOSSIER	
ÉDITORIAL	3	La commune et les subventions	12
ACTUALITÉ		Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY)	13
La nouvelle ligne de bus A14	4	Evolution des redevances de l'Agence de l'eau	13
En visite chez les pompiers	4	CCAS	
Rénovation du terrain de pétanque	5	Inscription Galette des Rois	15
Et toujours l'antenne... ..	5	COMMERCE & SERVICES	
Réunion sécurité routière	6	Commerçants itinérants	16
Rappel de l'arrêté relatif à l'entretien des trottoirs	7	Barbara Dionnet, conseillère immobilière	18
Comptes-rendus des conseils municipaux	8	Ouverture de l'Espace Bien-Être	19
Expression de la minorité et de la majorité	10	VIE ASSOCIATIVE	20
URBANISME	11	SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ	23
		ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE	4 ^{ème}

— La nouvelle ligne de bus A14



La ligne 7825 Bréval <> La Défense a ouvert le 2 septembre, mettant Septeuil à moins d'une heure de La Défense en bus et améliorant ainsi le quotidien des Septeuillaises et des Septeuillais qui y travaillent.

Renforçant l'offre de bus de la ligne express 60, qui permet de rejoindre rapidement les gares de Mantes, Houdan et Rambouillet, cette nouvelle ligne part de Bréval, dessert Longnes, Dammartin-en-Serve, Septeuil, Vert et

Auffreville-Brasseuil, puis rejoint La Défense via l'A14. A Septeuil, c'est à l'arrêt des Bilheux qu'il faut prendre cette ligne.

Certains ont pu être déçus au début que cette ligne ne passe pas par le centre de Septeuil, mais on conçoit que cela ferait perdre des précieuses minutes sur un trajet calculé au plus rapide. De plus, cela aurait amené des voitures supplémentaires à stationner toute la journée sur le parking du centre-ville, déjà bien fréquenté. Le 13 septembre, un groupe de travail commune/département/IDFM a été mis en place afin de rendre l'arrêt des

Bilheux plus fonctionnel pour cette ligne, notamment avec un quai de bus aux normes et la création de places de stationnement pour les véhicules, mais aussi pour les mobilités douces, amenées à se développer.

Vous pouvez prendre cette ligne le matin aux Bilheux à 6h50, 7h50 ou 8h50, du lundi au vendredi. Pour le retour, c'est à 16h45, 17h45 ou 18h45 à La Défense. Nous espérons qu'une fréquentation importante de cette ligne amènera plus de rotations et pourquoi pas des trajets le week-end.

— En visite chez les pompiers



Le 4 octobre dernier s'est déroulée une cérémonie importante pour la vie de la commune, avec la passation de commandement du CIS (Centre d'Incendie et de Secours) Raoul Moulin de Septeuil. Le lieutenant Sébastien Pottier a en effet succédé au lieutenant Yann Curien à la tête du Centre de Secours de Septeuil. La nouveauté est que le lieutenant Pottier exerce un double commandement, à la fois sur le centre de Septeuil et sur celui de Bréval, secondé par un adjoint dans chaque centre.

Ce qui change aussi est que ce nouveau chef de centre est un sapeur-pompier professionnel, alors que tout le personnel du centre de Septeuil est composé de pompiers volontaires et que le lieutenant Curien était lui aussi un volontaire.

Un des premiers projets du nouveau chef de centre est de dynamiser les engagements citoyens en qualité de sapeurs-pompiers volontaires locaux et de développer les relations avec les habitants. Les Septeuillais apprécient leurs pompiers, aussi est-il important de leur donner l'occasion de les rencontrer. Cela peut se faire à l'occasion de journées portes ouvertes, de formations aux premiers secours, ou encore de visites pour les classes. A ce propos, il ne faut pas que les enseignants hésitent à demander une visite avec leurs élèves.

Puisque nous parlons des jeunes, vous avez peut-être remarqué, si vous avez assisté à la cérémonie du 11 novembre, la présence de deux JSP, c'est-à-dire deux Jeunes Sapeurs Pompiers. Formés au Centre de Bréval, ils rejoindront les rangs de la caserne de Septeuil après un parcours complet de jeunes sapeurs-pompiers, en qualité de sapeurs-pompiers volontaires. Les JSP sont des garçons et filles de 12 à 16 ans qui ont choisi de suivre une formation sur quatre ans, au rythme de l'année scolaire, dans des sections spécialisées, le mercredi et le samedi. Ils y découvrent le matériel, le métier et ses valeurs, apprennent les gestes de secourisme et bien sûr font beaucoup de sport. Ils participent également à des manœuvres, cérémonies et commémorations, comme leurs aînés, et c'est dans ce cadre qu'ils étaient présents pour la célébration de l'armistice de 1918. Pratiquement tous deviennent ensuite sapeurs-pompiers volontaires ou engagés (sapeurs-pompiers professionnels ou militaires). Le lieutenant Pottier est lui aussi passé par cette formation, avant de devenir volontaire à Garancières, puis professionnel en 2003. Il a ensuite été affecté aux casernes de Saint-Germain-en-Laye et Montfort l'Amaury, ainsi qu'au centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (CODIS 78), avant de demander sa mutation chez nous.

Chaque nouveau chef de centre apporte son dynamisme et ses idées nouvelles. Nos pages sont ouvertes au lieutenant Pottier pour nous en parler.



Rénovation du terrain de pétanque —

Le terrain de pétanque du square Sadia et Gérard Lepore a été superbement restauré de fond en comble par des bénévoles de l'association AMS cet automne. Voici le compte-rendu qu'ils en ont fait.

Une belle équipe très motivée s'est regroupée pour la mise en place des boiseries le samedi 21 septembre de 14h00 à 19h00 : Véro, Sylvie, Caroline, Martine, Catherine, Cath, Myriam, François, Jacques, Philippe et Elouan, le reporter photos. Deux belles pistes de jeu aux normes fédérales ont été créées à la sueur de notre équipe. L'adjoint aux associations est venu nous encourager et constater le travail accompli.



Une petite pause goûter nous a permis de souffler quelques minutes et de reprendre des forces. Chacun a trouvé sa place, que ce soit à la perceuse, à la masse ou massette, à la disqueuse, au transport de matériaux, à la pelle, au râteau, à la mesure, à la coupe, aux aides diverses...

Tout cela s'est accompli dans le sérieux et la bonne humeur et le résultat nous paraît tout à fait correct. Il nous restera à étaler les gravillons et à faire déplacer le container, futur local de pétanque dédié au stockage de matériel, aux inscriptions et à l'accueil des boulistes.

Merci à toute cette belle équipe



Et toujours l'antenne... —



Voici une opération qui aurait dû se réaliser très simplement: le remplacement d'un ancien pylône d'antenne par un nouveau. Nous vous en avons parlé à plusieurs reprises. Mais certains ont compris, ou feint de comprendre, qu'il s'agissait de la construction d'une seconde antenne à côté de la première. Il s'en est ensuivi huit ans de procédures et de modifications de projet, qui sont enfin terminés et l'antenne Towercast va pouvoir sortir de terre.

En octobre, la dalle pour soutenir le pylône a été réalisée. Une haie a été plantée ainsi qu'un mât pour installer une caméra de surveillance. Les travaux devraient être terminés à la fin janvier.

Pour ce qui concerne l'actuelle antenne TDF blanche et rouge, la com-

mune recevra le dernier versement de loyer en avril. Puis le démontage et la restitution du terrain à la commune pourront s'effectuer. Nous avons eu une réunion avec un représentant de la société pour en parler et demander que ce soit fait aussi vite que possible. Pour rappel, le PLU interdit les modules téléphoniques dans les zones urbaines, mais l'antenne TDF en possédait au moins deux. Et même si, depuis 2014, la commune avait pu négocier favorablement le loyer de TDF à la hausse, il n'en demeure pas moins que le maintien de l'antenne à cet emplacement, n'est plus conforme à la réglementation.

C'est pourquoi elle sera remplacée par une antenne ne portant que des relais de radio et de télévision.

— Réunion sécurité routière



Le 15 novembre a eu lieu à la mairie une réunion publique d'information sur le thème de la sécurité. Organisée en partenariat entre la municipalité et la brigade de gendarmerie, elle avait en particulier pour objectif de donner des conseils et de répondre aux questions sur les précautions à prendre pour prévenir les cambriolages et la délinquance. Curieusement, l'assistance était très peu nombreuse. Mais peut-être faut-il le voir du bon côté et considérer que c'est parce que les Septeuillais estiment qu'il y a peu de problèmes de sécurité dans leur ville.

C'est d'ailleurs un des premiers points que le Major Duval, commandant de la communauté de brigades de Septeuil et Guerville, a précisé, en réponse à une question du public: la délinquance à Septeuil est très faible par rapport aux alentours. Et ce n'est bien sûr pas un hasard, c'est dû à l'implantation d'une brigade de gendarmerie sur le territoire de notre commune. Cette présence des forces de l'ordre a même été renforcée depuis que l'accueil du public est fermé à Guerville, permettant ainsi d'affecter plus de personnel aux opérations sur le terrain. Donc plus de patrouilles, plus de présence visible des gendarmes, qui font que les délinquants estiment qu'il est temps d'aller voir ailleurs. Il y a toujours une patrouille sur le terrain entre 21 heures et 4 heures du matin, sans compter celles d'autres brigades qui traversent notre commune.

Le nombre de cambriolages a donc été très faible à Septeuil, trois en un an, mais cela ne signifie bien sûr pas pour autant qu'il faut relâcher la vigilance. En particulier en ce début d'hiver, période critique parce que la nuit tombe avant que les habitants soient rentrés chez eux et que l'absence de lumière est un moyen très simple pour les cambrioleurs de voir s'il y a quelqu'un à la maison. Les allumages automatiques d'éclairage et les simulations de présence sont donc vivement conseillés.

Les vols avec contact physique sont très rares parce que les délinquants savent très bien que les peines encourues ne sont pas du tout du même ordre pour un vol ou pour des violences. Donc il faut que ça vaille vraiment la peine de prendre le risque, par exemple parce qu'ils ont été renseignés sur la présence d'un coffre fort ou d'une voiture de luxe. C'est l'occasion de rappeler qu'il faut éviter de les renseigner soi-même sur les réseaux sociaux, en postant des photos de ses objets de valeur ou en indiquant ses dates de congés. Évitez aussi de laisser bien visible sur le trottoir l'emballage de la console de jeu dernier modèle

que vous venez d'acquérir. Attention également aux faux vendeurs de calendriers et même aux faux gendarmes qui font du repérage.

Les cambriolages durent un temps très court, environ quatre minutes, à cause du risque d'être surpris. Donc l'important est de rendre le plus difficile possible et de retarder au maximum l'accès à votre logement. Ne jamais oublier de tout fermer, même pour aller acheter du pain ou conduire les enfants à l'école. Et lorsque vous partez en vacances, signalez-le à la brigade, qui passera jeter un coup d'œil de temps à autre, ce qui est toujours dissuasif. Les dégâts gratuits lors des cambriolages ne sont plus à la mode, par contre inutile de verrouiller les portes intérieures, car ce n'est pas ce qui arrêtera vos visiteurs et ils les défonceront. Les dégâts matériels peuvent alors être beaucoup plus élevés que le produit du vol. Enfin, les gendarmes sont plus que sceptiques sur l'efficacité des caméras de surveillance (définition insuffisante pour l'identification des malfaiteurs) et des alarmes (délai d'intervention des sociétés de surveillance).

Autre raison qui explique la diminution des cambriolages: ils rapportent moins et la criminalité s'oriente beaucoup vers les arnaques et escroqueries en ligne, d'ailleurs moins risquées car elles se pratiquent à distance. Et l'ingéniosité des malfaiteurs est sans limite pour vous faire indiquer vos données bancaires, payer de fausses amendes sur ANTAL (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) ou remettre votre carte de crédit à un faux coursier soi-disant envoyé par votre banquier. Comme l'explique le major, ils jouent sur un stress violent, suivi de conseils apaisants et il n'est pas toujours facile de réagir avec bon sens dans ces conditions. Petit rappel : en cas d'infraction, vous recevez un courrier à votre domicile, jamais un mail. Les mails de rappel vous sommant de régler immédiatement une amende sont donc systématiquement des arnaques.

Une question est posée sur la délinquance autour de la drogue dans notre commune et les gendarmes répondent qu'elle est vraiment marginale, sans troubles à l'ordre public et que ce n'est donc pas une priorité. A ce sujet, l'adjudant Vignier, commandant de la brigade de Septeuil, indique qu'un très bon moyen d'action contre le trafic de drogue leur a été fourni par le législateur avec les amendes forfaitaires délictuelles (sanction pénale prononcée, en dehors d'un procès, par un gendarme qui constate une infraction). Cela « fait mal au porte-monnaie » et c'est très dissuasif.

Nous arrivons ensuite à ce qui préoccupe le plus la gendarmerie à Septeuil : les violences familiales et la circulation. Les violences familiales ont été multipliées par quatre ces dernières années et c'est devenu une très grosse partie du travail des gendarmes, même si l'opinion publique y est peu sensible. La violence monte un peu partout, dès l'école, avec des dépôts de plaintes de plus en plus fréquents, y compris envers des enfants ou des enseignants. Pour se risquer à une explication sociologique, on peut avancer un effet post-covid et post-confinement. En même temps qu'un comportement « je profite de la vie et je me fous des interdits », on peut observer des individus de plus en plus énervés, avec le sentiment de se trouver dans une situation de crise permanente.

Réunion sécurité routière (suite) —

Mais revenons à des considérations plus matérielles sur les violences familiales. Il est devenu beaucoup plus courant de porter plainte ou d'appeler les gendarmes pour des faits survenant dans le domaine familial : « les gens ne se laissent plus faire ». Cependant, selon l'expérience du major, la sensibilisation reste toujours difficile à faire.

Dans ce cadre des violences, la gendarmerie n'intervient pas uniquement pour amener des procédures pénales, mais aussi pour signaler la nécessité de procédures sociales. L'intervenante sociale est de plus en plus présente dans la brigade, pour le suivi social et psychologique des victimes, mais aussi en prévention. Ce sont une aide et un progrès très important selon le major.

Pour ce qui concerne la délinquance routière, on sent que c'est un sujet qui tient à cœur à nos intervenants et que la guerre est ouverte. Les assistants d'itinéraires routiers

indiquent hélas trop souvent notre commune comme raccourci entre l'A13 et la N12 et beaucoup de conducteurs continuent à conduire comme s'ils étaient toujours sur ces grands axes. Le véhicule bleu en bord de route n'est dissuasif que le temps de sa présence, aussi la gendarmerie de Septeuil mise-t-elle beaucoup plus sur les contrôles radar mobiles par véhicule banalisé. Il en circule un en ce moment dans Septeuil et il peut aussi être stationné sans qu'on le remarque. L'objectif est clair : Septeuil doit devenir un lieu à éviter pour les chauffards, ou une ville où on prend de gros risques en dépassant les limitations de vitesse. Et pour cela, le bouche à oreille entre conducteurs est un moyen très efficace de propager la peur des gendarmes, même s'il s'agit principalement de chauffards de passage. Acceptons-en l'augure.

Rappel de l'arrêté relatif à l'entretien des trottoirs —



Les employés communaux travaillent beaucoup pour la propreté des rues, mais souvent ils se plaignent que les habitants ne font pas la part de travail qui leur incombe. Beaucoup de personnes nous demandent aussi pourquoi la commune ne vient pas désherber devant chez eux. Aussi nous permettons-nous de rappeler quelques passages de l'arrêté municipal n° 66/21, du 14 septembre 2021, relatif à l'entretien des trottoirs.

- Le balayage et l'entretien des trottoirs et caniveaux est une charge incombant au propriétaire, à son représentant, ou au locataire des propriétés jouxtant les voies communales.
- Chacun est tenu de balayer le trottoir, s'il est goudronné, et le caniveau, devant son immeuble. Les résidus doivent être évacués dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.
- Outre ce balayage, les propriétaires ou locataires doivent effectuer régulièrement le lavage des trottoirs goudronnés et des caniveaux. Ils doivent également arracher l'herbe qui pousse sur les trottoirs au droit de leur propriété.

- L'entretien en état de propreté des gargouilles situées sous les trottoirs, pour l'écoulement des eaux pluviales, est aussi à la charge des propriétaires ou locataires qui doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.
- En cas de neige et de gel, les propriétaires doivent balayer la neige et casser la glace sur la partie piétonne devant leur propriété. La neige et la glace doivent être mis en tas de façon à ne pas gêner le passage. Quand la circulation sur les trottoirs est difficile, l'épandage de sable ou de sel est à la charge des riverains.

Un autre devoir des habitants qui est souvent négligé : l'élagage des branches débordant sur les trottoirs :

- Les propriétaires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches et feuillages débordent sur l'espace public. Cet élagage doit s'effectuer au ras de la propriété et sur toute la hauteur des plantations.
- Les propriétaires doivent prendre toutes les précautions pour prévenir les accidents dus à ces plantations, dont ils seraient d'ailleurs tenus responsables.

C'est un peu contraignant, mais un peu de travail de la part de chacun permet que les employés communaux aient plus de temps à consacrer aux travaux d'intérêt collectif. Et ce n'est bien sûr pas une particularité septeuillaise, des arrêtés pratiquement similaires existent dans chaque commune. Pour les travaux d'élagage en hauteur, ne prenez pas de risques inutiles et faites plutôt appel à un professionnel, surtout lorsque vous avez des branches à proximité des fils électriques ou de la fibre.

Toutefois, si vous êtes âgé ou invalide et que vous ne connaissez personne qui puisse effectuer ces travaux pour vous, n'hésitez pas à appeler la mairie pour demander l'aide du service technique.

— Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Commençons par une petite mise au point, car on nous pose souvent des questions sur les délais de publication des comptes-rendus de conseils municipaux. Ce qu'il faut savoir, c'est que l'obligation de rédiger et publier un compte-rendu des séances du conseil municipal a été supprimée depuis le 1er juillet 2022. A sa place a été créée une liste des délibérations, avec la mention approuvée ou refusée, qui doit être affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine après les délibérations. Pour connaître tous les détails, vous pouvez consulter l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et l'article L. 2121-25 modifié du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Séance du 5 avril 2024

- Décision du Maire d'accepter le complément d'indemnisation totale et définitive pour réparer le monte-charge, dans le cadre du sinistre survenu au restaurant scolaire
- Décision du Maire de demander une subvention DSIL/DETR 2024 pour un montant de 678 800,00 euros HT, dans le cadre du projet « Construction d'une salle multisports »
- Décision du Maire de demander une subvention DSIL/DETR 2024 pour un montant de 145 202.94 euros HT, dans le cadre du projet « Isolation des murs, traitement de l'étanchéité et remplacement de l'éclairage des bâtiments de l'école maternelle »
- Décision du Maire de demander une subvention FONDS VERT 2024 pour un montant de 618 377.00 euros HT, dans le cadre du projet « Rénovation énergétique de l'école maternelle de Septeuil ».
- Décision du Maire d'attribuer le marché relatif à l'entretien des gouttières des bâtiments publics à la société LCC à Vilette (78930), pour un forfait de 6250,25 euros HT
- Récapitulation des indemnités versées en 2023 à chaque élu, en précisant l'objet de leur(s) mandat(s) et en détaillant le montant par mandat et le total annuel, conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique
- Vote des taux 2024 de fiscalité directe
- Approbation des comptes de gestion 2023
- Approbation du compte administratif 2023 – budget commune
- Approbation du compte administratif 2023 – budget eau et assainissement
- Affectation des résultats du budget commune 2023 au budget primitif 2024
- Affectation des résultats du budget eau et assainissement 2023 au budget primitif 2024
- Vote du budget primitif 2024 – partie commune
- Vote du budget primitif 2024 – partie eau et assainissement
- Vote des tarifs communaux 2024
- Renouvellement et actualisation du contrat de concession entre la ville et GRDF, pour la distribution publique de gaz naturel
- Bilan des cessions et acquisitions pour l'année 2023
- Vente du tracteur Ford de la commune au garage Barbier à Flexanville
- Création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux
- Modification des horaires des écoles maternelle et élémentaire
- Mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires des écoles de Septeuil
- Motion de soutien au Conseil Départemental des Yvelines dans sa demande à l'Etat de restaurer l'autonomie pleine et entière des collectivités locales

Séance du 27 juin 2024

- Installation de Monsieur Didier Monsergent comme nouveau conseiller municipal
- Décision du Maire d'accepter le décompte d'indemnisation réalisé par la SMACL, dans le cadre du sinistre survenu le 23/11/2023 « Choc de véhicule (bus) sur mobilier urbain »
- Décision du Maire d'adopter la mise en place d'un forfait de charges pour toute location de salles communales
- Décision du Maire d'accepter le décompte d'indemnisation réalisé par la SMACL, dans le cadre du sinistre survenu le 20/02/2024 « Choc de véhicule à moteur sur mobilier urbain »
- Décision du Maire de confier la maintenance (et l'abonnement au forfait GSM 2G pour les ascenseurs) des ascenseurs de l'école élémentaire, de la Hussardière et du Château de la Garenne, ainsi que de l'élève PMR et de la table élévatrice monte-charge du restaurant scolaire à la société Euro Ascenseurs à Evry (91056)

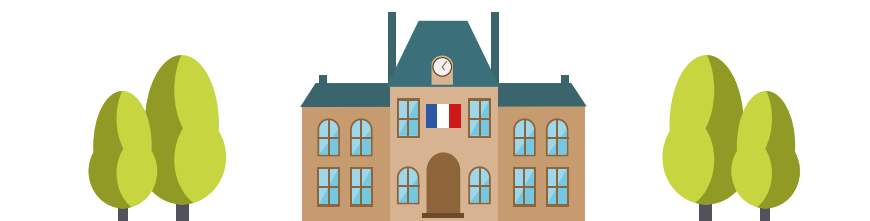
Comptes-rendus des Conseils Municipaux —

Séance du 27 juin 2024 (suite)

- Décision du Maire de constituer une provision d'un montant de 29 245 €.pour risque contentieux
- Décision du Maire d'accepter le décompte d'indemnisation réalisé par la SMACL, dans le cadre du sinistre « Bris de vitrail à l'église »
- Décision du Maire d'accepter le devis proposé par l'entreprise Alchimie du verre à Pont de l'Arche (27340) pour la restauration de vitraux supplémentaires et la pose d'une protection grillagée à l'église
- Décision du Maire d'accepter le décompte d'indemnisation réalisé par la SMACL, dans le cadre du sinistre survenu le 23/11/2023 « Choc de véhicule à moteur sur des panneaux rue de Houdan »
- Décision du Maire de réaliser une reprise sur provision pour contentieux de la collectivité de 3000€ par une recette à l'article 7815 et de mettre à jour la provision constituée à hauteur de 26 245 € (article 6815)
- Décision du Maire de réaliser une reprise sur provision pour contentieux de la collectivité de 3000€ par une recette à l'article 7815 et de mettre à jour la provision constituée à hauteur de 26 245 € (article 6815)
- Décision du Maire d'autoriser le virement de 1000 € du compte 2088 chapitre 20 au compte 10226 chapitre 10.
- Formation du Jury d'Assises 2025
- Présentation et approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Décision d'adhésion à la Convention de participation Prévoyance et Santé du SIG à compter du 1er janvier 2025
- Adhésion au groupement de commandes 2025-2029 pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil,
- Avis favorable à la reconduction de la semaine d'école de quatre jours
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune
- Demande de subvention Fonds Vert 2024 pour la rénovation énergétique de l'école maternelle
- Approbation de la convention relative à la prise en charge financière par la CCPH du dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports de la commune

Séance du 10 octobre 2024

- Décision du Maire de solliciter du Conseil départemental pour l'année 2024 une subvention pour des aménagements au titre de la sécurité routière et de la protection des plus jeunes, pour un montant de 22 151.69 € soit 80% de la dépense totale HT
- Décision du Maire d'autoriser le virement de 5816,48 € du compte 20422 chapitre 204 au compte 1318 chapitre 13.
- Décision d'attribuer le marché relatif à l'isolation par l'extérieur des murs de l'école maternelle à la société FIR Développement à Chavenay (78450) pour un forfait de 96 632.17€ HT
- Approbation de la conclusion de l'avenant n°1 au contrat de concession du service public d'assainissement.
- Adoption du rapport de suivi de l'artificialisation des sols
- Décision de proposer une convention de mise à disposition à titre gratuit du bureau situé au 1^{er} étage du Foyer Rural aux associations sportives et culturelles.
- Présentation du rapport annuel du délégataire SAUR pour le contrat de délégation du service public d'eau potable – Exercice 2023
- Présentation du rapport annuel du délégataire Veolia pour le contrat de délégation du service public d'assainissement – Exercice 2023
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement – Exercice 2023
- Présentation du rapport d'activité de la CCPH pour l'année 2023
- Présentation du rapport d'activité du SILY pour l'année 2023



— Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Expression de la minorité au conseil municipal

On nous cache tout On nous dit rien !**Mise en danger des finances de Septeuil**

Couvrir un terrain de tennis route de Houdan pour en faire une salle multisport d'un budget prévisionnel faramineux passé de 570000€ en juin 2003 à 847040€ estimé aujourd'hui, c'est la décision unilatérale N°2024/02 du 28 février 2024 du Maire et de son fils et adjoint.

Un projet dont on ne sait presque rien malgré nos questionnements répétitifs ! Cette décision lourde de conséquences a été prise sans l'assentiment du conseil municipal ni n'a fait l'objet du moindre sondage auprès des Septeuillais !

Un projet sur un site inapproprié, sans compte d'exploitation prévisionnel qui alourdira inévitablement et durablement le budget communal dans une période où l'état envisage de réduire les subventions attribuées aux départements !

Insécurité routière

On déplore un risque accru d'accidents à la sortie du village en direction de Mantes à la suite de la mise en place rocambolesque de deux chicanes peu visibles et très mal signalées qui occasionnent des refus de priorités sans réduire les excès de vitesse !

**Pour plus d'informations sur ces sujets d'actualité et bien d'autres, consultez les procès-verbaux sur le site internet de la Mairie www.mairie-septeuil.fr,
Et surtout impliquez vous en venant assister aux conseils municipaux.**

Bruno Chidlovsky et Philippe Ozilou.

Expression de la majorité au conseil municipal

En lisant la tribune libre du dernier Septeuil Mag, nous avons été assez surpris, et vous peut-être également, de découvrir des affirmations erronées, assénées avec beaucoup d'aplomb. D'abord, on parle d'une « bulle » pour couvrir le terrain de tennis, photo à l'appui. D'où vient cette bulle ? Mystère, il n'en est question dans aucun des plans du projet, que l'ensemble des membres du conseil municipal a pu consulter.

Ensuite, il est mentionné un bâtiment qui n'aurait pas été aux normes dans son installation d'évacuation des eaux usées, les laissant s'écouler dans le sol. Autant dire que cette diffamation a été assez peu appréciée par les occupants du bâtiment.

Tout ceci est l'occasion de rappeler que nous n'intervenons en rien sur l'article de tribune libre qui nous est envoyé par l'opposition. Nous le publions tel quel et ils en assument la responsabilité. Le seul cas où nous refuserions de publier un article serait celui où il contiendrait des propos manifestement contraires à la loi (racistes, sexistes, haineux, xénophobes, etc). Cela ne s'est évidemment jamais produit.

Il est assez ironique aussi de lire une phrase sur le nombre des procès intentés contre les projets de la mairie. Qui est à votre avis l'initiateur de ces procès et qui les perd régulièrement au tribunal ? En attendant, quelle perte d'argent et quel gâchis de temps. Nombre de nos projets auraient pu aboutir depuis longtemps s'il n'y était fait systématiquement obstacle, par des arguments que la justice finit par rejeter mais qu'elle est bien obligée d'examiner.

Nous avons toujours souhaité travailler en bonne entente avec l'équipe de la minorité, depuis notre arrivée en 2014. Cependant, l'absence de débat constructif et l'opposition systématique, dont nous avons souvent du mal à comprendre les raisons, ont depuis longtemps créé une situation de simple froide cohabitation.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP) ET PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

- DP 078 591 24 M 0012 : Arthur Duplaa - construction mur de clôture, 17 Rue de Mantes - accord avec prescription le 3/6/24
- DP 078 591 24 M 0013 : Arthur Duplaa - ravalement de façade, 17 Rue de Mantes - accord avec prescription le 3/6/24
- DP 078 591 24 M 0014 : Hossem Rahmouni - création d'un carport et installation de 10 panneaux photovoltaïques, 50 Rue de Mantes - accord le 3/6/24
- DP 078 591 24 M 0024 : Fondation Léopold Bellan - changement de destination, 13 place de Verdun - accord le 21/8/24
- PC 078 501 24 M 0002 : Valentin Jouet - construction d'un garage, 10 Rue de la Sablonnière - accord le 16/4/24
- PC 078 591 24 M 0003 : Kevin Lino - construction d'une maison individuelle, 6 Rue des Plains - accord avec prescription le 5/6/24
- DP 078 591 24 M 0025 : Simon Saint Aimé - remplacement de menuiseries, 7 Chemin de Bellevue - accord le 3/6/24
- DP 078 591 24 M 0026 : Pascal Desseaux - construction garage, 2 Chemin de la Côte Blanche - accord avec prescription le 27/5/24
- DP 078 591 24 M 0027 : Daniel Maronne - rénovation abri pour chevaux et clôture bois, Bois de la garenne - accord avec prescription le 8/8/24
- DP 078 591 24 M 0028 : Cindy Rousselot - changement de devanture commerciale, 10 Rue Fernand Bréan - accord le 27/5/24
- DP 078 591 24 M 0029 : Jay Walton - installation de 15 panneaux photovoltaïques, 10 Chemin de Crèvecœur - accord avec prescription le 24/6/24
- DP 078 591 24 M 0031 : Philippe Chicot - remplacement de portillon, 2 Rue des Lavandières - accord le 7/6/24
- DP 078 591 24 M 0032 : Leslie Calais - installation portail bois pour accès garage, 26 Rue de Mantes - accord le 26/7/24
- DP 078 591 24 M 0033 : Michel Coquet - clôture en panneaux grillagés rigides avec soubassement béton, 104 Route de Saint Corentin - accord le 27-6-24
- DP 078 591 24 M 0035 : Serge Dubois - création carport sur places de stationnement existantes, 29 Rue de Versailles - accord avec prescription le 26/7/24
- DP 076 591 24 M 0036 : Magalie Leclerc - peinture des volets, 14 Route de Mantes - accord le 26-7-24
- DP 078 591 24 M 0037 : Paulette Marchand - changement des fenêtres et portes à l'identique, en PVC blanc double vitrage, 6 Chemin de la Côte Gillon - accord le 26-7-24
- DP 078 591 24 M 0038 : Renaud Camus - abri de jardin accolé au garage, 31 Rue de l'Yveline - accord le 26-7-24
- DP 078 591 24 M 0039 : Thierry Savoye - modification toiture de la bergerie, 13 Rue de la Sablonnière - refus le 29/7/24
- DP 076 591 24 M 0040 : Ezequiel Belloulou - installation 16 panneaux photovoltaïques, 26 Rue de Houdan - accord le 8/8/24
- DP 078 591 24 M 0041 : Didier Monsergent - remplacement portail et clôture, 19 Chemin de Crèvecœur - accord le 10/9/24
- DP 078 591 24 M 0042 : Mairie de Septeuil - remplacement 4 fenêtres et 1 porte, 6 Place Louis Fouché - accord le 8/8/24
- DP 078 591 24 M 0043 : Mairie de Septeuil - remplacement porte de garage et porte arrière, 14 Rue de Versailles - accord le 8/8/24
- DP 078 591 24 M 0045 : Mairie de Septeuil - isolation thermique du rez-de-chaussée de l'école maternelle, 23 Rue Maurice Cléret - accord le 14/8/24
- DP 078 591 24 M 0046 : Thierry Savoye - modification toiture de la bergerie, 13 Rue de la Sablonnière - accord le 9/10/24
- DP 078 591 24 M 0047 : Emilia Barroso - transformation local commercial en logement d'habitation à usage locatif, 26 Rue Maurice Cléret - accord le 4/9/24
- DP 078 591 24 M 0049 : Charles-Alexandre Vallée - construction garage et appentis, 4 Allée des Cormiers - refus le 5/9/24
- DP 078 591 24 M 0050 : Charles-Alexandre Vallée - création 3 fenêtres de toit, 4 Allée des Cormiers - accord le 20/9/24
- DP 078 591 24 M 0051 : Romuald Brotel - remplacement de clôture par un mur enduit de 1m80, 3 Rue des Tilleuls - accord le 6/9/24
- DP 078 591 24 M 0053 : Sergio Magalhaes Dos Santos - remplacement porte de garage et porte d'entrée, remplacement balcon par 2 fenêtres de toit, création fenêtre de toit, remplacement portail et portillon, 39 Rue des Peupliers - accord le 20/9/24
- DP 078 591 24 M 0054 : Bernard Roland - construction d'un abri de jardin, 10 Chemin derrière les Murs - accord le 29/10/24
- DP 076 591 24 M 0055 : Charles Alexandre Vallée - construction garage accolé à la maison, 4 Allée des Cormiers - accord le 7/10/24
- DP 078 591 24 M 0056 : Léa Marrez - remplacement fenêtres et porte d'entrée, 14 Route de Saint Martin des Champs - accord le 7/10/24
- DP 078 591 24 M 0057 : Bruno Teillet - changement du portail et du portillon, 13 Rue des Peupliers - accord le 7/10/24
- DP 078 591 24 M 0058 : Aliona Ranga - remplacement de l'ensemble des fenêtres, 43 Rue de l'Yveline - accord le 7/10/24
- DP 078 591 24 M 0061 : Marie-Claire Dumas - remplacement clôture, 119 Route de Saint Corentin - accord le 8/10/24
- DP 078 591 24 M 0063 : Charles-Alexandre Vallée - construction piscine, Allée des Cormiers - accord le 23/10/24
- DP 078 591 24 M 0064 : Sophie Sourisseau - ravalement des façades, 2 Rue de la Sablonnière - accord le 24/10/24
- DP 078 591 24 M 0065 : Dominique Lebarbier - remplacement fenêtres et portes-fenêtres, 1 Escalier des Artistes - accord le 29/10/24
- DP 078 591 24 M 0066 : Nadine Martel - remplacement des volets, 2 cour aux Fleurs - accord le 31/10/24

— La commune et les subventions

Entre les baisses des ressources fiscales locales, les réductions et les gels de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) des collectivités que l'Etat pratique depuis plus de dix ans, il ne reste pas beaucoup de communes qui soient encore en mesure d'effectuer des travaux sur leurs fonds propres. Nous avons toujours pratiqué la chasse aux subventions pour financer les travaux à Septeuil mais la différence est qu'il n'est plus possible de fonctionner autrement de nos jours.

Les subventions ont deux principaux inconvénients. D'abord, leur attribution dépend de critères bien précis, fixés par l'organisme qui les attribue. Il faut donc que votre projet rentre bien dans le cadre imposé. Les mauvaises langues pourront penser que c'est un moyen de mieux contrôler ce que font les communes...

Ensuite, le montant global des subventions qu'un organisme alloue est généralement fixe pour une année. Les subventions sont donc attribuées soit au premier arrivé, soit par choix sur dossier avec des critères d'éligibilité. Parfois, il faut aussi répondre à des appels à projets.

Les communes peuvent obtenir des subventions de l'Etat, de la région, du département ou de l'intercommunalité. Mais aussi de la part d'opérateurs de l'Etat, tels que l'ADEME (Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Agence de l'Eau, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et d'autres encore. N'oublions pas la CAF qui attribue des subventions pour des projets liés à la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, etc. Enfin, des subventions peuvent également être obtenues auprès de l'Union Européenne.

Prenons un exemple récent : si vous avez assisté au conseil municipal du 10 octobre dernier, vous avez pu entendre que le marché de travaux concernant l'isolation extérieure des murs de l'école maternelle avait été attribué. Il s'agit de travaux conséquents, que la commune ne pourrait financer seuls et pour lesquels nous avons reçu des subventions importantes. Pour entrer plus dans le détail, la commune a bénéficié de deux subventions pour cette rénovation de l'école maternelle :

- la première de la part de la Région Ile de France, d'un montant de 154 044 euros pour couvrir 50% du montant des travaux de menuiserie, murs, toitures et luminaires, soit 308 088 euros au total.
- la seconde du Fonds Vert, d'un montant de 154 594 euros, correspondants à 31% d'un montant total de 496 307 euros, pour les travaux d'isolation des murs, toiture, volets roulants, VMC, chaudière, luminaires, végétalisation de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques.

La Région, vous savez ce que c'est, pas la peine de vous la présenter. Mais pour ce qui concerne le Fonds Vert, c'est sans doute plus mystérieux. En quelques mots, le Fonds vert est un dispositif de l'Etat, existant depuis janvier 2023 et destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires. Il sert à financer des projets présentés par les collectivités territoriales dans trois domaines : la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. L'attribution est décidée par les préfets de région. La mauvaise nouvelle est que ce fonds se réduit déjà et qu'à l'heure où nous écrivons, il est annoncé qu'il passerait l'an prochain de 2,5 milliards d'euros à seulement 1 milliard.

Parmi les subventions obtenues au cours des années précédentes, on peut rappeler celles versées par la Région Île de France dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire et qui ont permis des travaux de rénovation dans les écoles et aussi la création du potager. Pour ceux qui ne connaîtraient pas, ou qui ont oublié, le budget participatif écologique et solidaire de la Région Ile de France est une véritable démarche citoyenne puisqu'il permet aux associations, collectivités, structures publiques ou privées, de soumettre leurs projets au vote des Franciliens. Depuis 2020, il a permis de financer près de 4 000 projets sur l'ensemble du territoire francilien. Le succès est au rendez-vous et nous en sommes à la 7ème édition.

Nous vous avons souvent parlé aussi des subventions dites « des amendes de police ». Il s'agit d'une somme que le département reverse chaque année aux communes qui en font la demande, pour réaliser des travaux améliorant la sécurité routière.

Pour prendre d'autres exemples, le projet de la future salle multisports va être réalisée grâce aux subventions de la région et du département.

Et en remontant plus loin dans le temps, nous n'aurions jamais pu construire un nouveau restaurant scolaire sans l'aide du département et de la région, ou aménager la maison médicale de La Hussardière sans les subventions de l'Etat. N'oublions pas les équipements sportifs, comme le citystade et l'aire de jeux pour enfants, qui sont financés en grande partie par la région et le département.

Pour ce qui concerne les subventions de la communauté européenne, il en existe de nombreuses, mais nous n'y avons pas eu recours pour l'instant. Il faut dire que le parcours est plus long et les dossiers plus complexes à monter que pour les subventions nationales. Rien ne nous empêchera cependant d'y penser si l'occasion se présente.

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) — un acteur clé de la transition énergétique

sey 78

SYNDICAT D'ÉNERGIE
DES YVELINES

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) a publié son rapport d'activité 2023. On peut dire qu'il a connu une année riche en initiatives et en développements dans le domaine de la transition énergétique. Malgré le décès de son Président Laurent Richard en mai dernier, le SEY a poursuivi ses efforts sous la direction de son successeur, Benoît Petitprez.

Le SEY a développé pour le compte des communes des projets ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables ; comme par exemple l'inauguration de sa première centrale solaire à Poissy, une installation impressionnante de 1 500 m² de panneaux solaires sur une ombrière⁽¹⁾. Avec une puissance de 250 kWc⁽²⁾, cette centrale devrait produire annuellement 250 000 kWh d'électricité verte. Sur le plan international, le syndicat a contribué à l'installation d'une centrale photovoltaïque de 25 kWc au Sénégal, dans le cadre du projet "Lueur d'Es-

poir". Cette initiative vise à électrifier deux villages ruraux où 60% des habitants n'ont pas accès à l'électricité.

Le SEY s'est aussi engagé dans l'exploration de nouvelles technologies énergétiques. Un protocole a été signé pour étudier les boucles locales de distribution d'hydrogène en Île-de-France, avec l'objectif de développer un projet démonstrateur d'ici 2025/2026.

Le SEY a également adhéré au Club Climat Energie, ce qui témoigne de la volonté du syndicat de promouvoir la transition énergétique et de favoriser les échanges d'expériences sur des thèmes variés tels que les réseaux de chaleur et la méthanisation.

Le SEY gère désormais un réseau électrique conséquent, couvrant 93 communes des Yvelines. Malgré une légère dégradation en 2023, la qualité de la fourniture électrique s'est globalement améliorée depuis 2019.

Des négociations avec GRDF ont abouti à un avenant au contrat de concession gaz, intégrant les enjeux de transition énergétique. Le Programme Prévisionnel d'Investissements (PPI) a dépassé ses objectifs financiers à fin 2022, démontrant l'en-

gagement du SEY dans la modernisation des infrastructures.

En conclusion, le SEY s'affirme comme un acteur majeur et un partenaire des collectivités territoriales dans le cadre de la transition énergétique dans les Yvelines, alliant projets locaux innovants et initiatives internationales. Son engagement continu dans la modernisation des réseaux et le développement des énergies renouvelables positionne le syndicat comme un moteur essentiel de la transformation énergétique du territoire.

⁽¹⁾ombrière : structure destinée à fournir de l'ombre, constituée d'une surface horizontale ou oblique en hauteur et de ses supports

⁽²⁾kWc : kiloWatt-crête, puissance électrique maximale pouvant être fournie par un panneau photovoltaïque dans des conditions de température et d'ensoleillement standard



— Evolution des redevances de l'Agence de l'eau



Une réforme des redevances des Agences de l'eau intervient le 1^{er} janvier 2025. Si vous aviez déjà du mal à comprendre votre facture d'eau, rassurez-vous : ça ne va pas s'améliorer. L'Etat a édité une plaquette « Les enjeux de la réforme des redevances » pour mieux vous aider à comprendre cette réforme. Nous ne résistons pas au plaisir d'en partager quelques savoureux extraits avec vous :

- Un régime unifié de la performance intégrant une réduction des taux de redevances, en remplacement du système antérieur combinant à la fois des primes pour épuration (reposant sur un remboursement) et la majoration Grenelle (reposant sur une majoration des redevances de prélèvement).

- La pondération entre les deux redevances de performance reste à la décision pleine et entière des Comités de bassin pour s'adapter aux enjeux de remise à niveau des services d'eau et d'assainissement. L'amélioration des performances pourra s'appuyer sur des aides des agences de l'eau visant les mêmes problématiques.

Mais trêve d'ironie, essayons quand même d'y comprendre quelque chose. Et il n'est sans doute pas inutile de rappeler ce que sont les Agences de l'eau.

Les Agences de l'eau ont été créées en 1964. Il s'agit d'établissements publics à caractère administratif, participant à la gestion de l'eau, avec la mission de veiller à une utilisation rationnelle des ressources en eau, à la lutte contre la pollution et à la protection des milieux aquatiques. Elles sont au nombre de six, correspondant à des « bassins versants » : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Artois-Picardie, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et Agence de l'eau Seine-Normandie (la nôtre).

— Evolution des redevances de l'Agence de l'eau (suite)

Les redevances perçues par les Agences de l'eau auprès des usagers sont donc à priori vertueuses, puisqu'elles servent à financer des actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau.

Il existait jusqu'à présent deux redevances perçues par les agences : une redevance de pollution domestique et une redevance de modernisation des réseaux de collecte. Elles vont être remplacées par trois nouvelles redevances : une redevance sur la consommation d'eau potable, une redevance de performance des réseaux d'eau potable et une redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif.

En même temps, les Agences de l'eau ne percevront plus directement leur part sur les factures d'eau. Ce sera aux communes de la collecter et de jouer le rôle d'intermédiaire.

Difficile de comprendre l'intérêt de cette réforme et surtout de savoir à qui elle va profiter. Il faudrait quand même être très optimiste pour penser qu'il va en résulter une baisse des tarifs de l'eau pour les consommateurs. Essayons d'y voir plus clair sur plusieurs points qui nous inquiètent à la lecture de ce projet.

Tout d'abord, il est prévu un déplafonnement du prix de l'eau. En effet, jusqu'à présent, le prix de l'eau était plafonné. Avec la réforme, il y aura un prix plancher mais plus de plafond, d'où de légitimes inquiétudes sur la possibilité d'une envolée des prix du mètre cube.

Ensuite, pour les collectivités, plusieurs inconvénients sont apparents :

- Une charge administrative accrue, puisque les collectivités devront adapter leurs systèmes de facturation et de gestion afin d'intégrer les nouvelles redevances. Et l'effet pervers qui en découle : il ne figurera plus sur la facture qu'un taux de prélèvement imputé par la collectivité, même si elle doit le reverser à l'Etat. Ce sera donc la collectivité qui sera perçue comme responsable de toutes les futures augmentations de prix, alors qu'elle se contentera de collecter pour le compte de l'Etat.
- Une responsabilité financière : les collectivités seront redevables des nouvelles redevances de performance, ce qui pourrait impacter leur budget. En effet, les redevances seront payées par les collectivités directement à l'Etat. Auparavant, c'était le gestionnaire de facturation (le délégataire) qui payait l'Etat, via la facturation aux usagers. Effet pervers là aussi : les collectivités devront absorber les impayés des administrés, alors qu'auparavant c'était un risque assumé par le prestataire à qui avait été attribuée la délégation de service public.
- Une pression accrue sur les communes pour améliorer leurs infrastructures : la nécessité d'améliorer la performance des réseaux pour pouvoir bénéficier de réductions de redevances pourrait entraîner des investissements très coûteux qui grèveront le budget de la commune ou nécessiteront le recours à l'emprunt.

- Une complexité accrue pour les services administratifs des collectivités : la gestion de multiples redevances et la nécessité de les répercuter sur les usagers compliqueront la gestion financière, notamment par la mise en place d'une formule de calcul de révision annuelle, qui sera communiquée ultérieurement par l'Etat.

Mais les usagers ne sont pas épargnés et voici ce qui risque de les concerner :

- Augmentation des coûts : bien que l'objectif soit de réduire la pression fiscale sur les ménages, l'impact réel sur les prix de l'eau dépendra de la performance des services locaux et donc de la capacité d'investissement de la commune dans les infrastructures.
- Complexité des factures : malgré la simplification visée, les nouvelles redevances rendront les factures d'eau encore plus difficiles à comprendre pour la majorité des usagers.
- Disparités territoriales : les différences de performance entre les collectivités risquent d'aggraver les écarts de tarifs entre les territoires.
- Suppression de certains plafonnements : pour les industriels notamment, la suppression des plafonnements sur la redevance de consommation d'eau potable va certainement entraîner une augmentation des coûts.

Et la bonne nouvelle pour vos élus : ce sont les collectivités locales qui devront gérer ces inconvénients et qui se trouveront donc en première ligne du mécontentement des usagers.





**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE SEPTEUIL**

Le CCAS est heureux de vous proposer la Galette des Rois
qui aura lieu le

Samedi 15 février 2025 à 14h00 au Foyer Rural de Septeuil
Inscription à déposer à la Mairie avant le samedi 25 janvier 2025

Pour s'inscrire, il faut être âgé de 65 ans et plus, et être habitant de Septeuil

MONSIEUR

Nom : Prénom :

Adresse : 78790 SEPTEUIL

MADAME

Nom : Prénom :

Adresse* : 78790 SEPTEUIL

* si différente de la première

ATTENTION PLACES LIMITÉES À 150 PERSONNES

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS

Je soussigné(e) : demeurant :

Autorise la Mairie de Septeuil à me photographier le samedi 15 février 2025, lors de la journée des seniors organisée par le CCAS et à utiliser mon image. De ce fait, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Mairie de Septeuil à fixer, reproduire et communiquer sur ses supports de communication les photographies prises dans le cadre de la journée du 15 février 2025.

Le bénéficiaire de cette autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser ces photographies dans tous supports à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.

En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à Septeuil, le : Signature :

— Commerçants itinérants

Comme vous le savez, Septeuil propose depuis des années des offres de restauration à emporter, chaque soir de semaine, sur la place de la Mairie. Nos habitudes changent et le manque de temps ou d'envie pour préparer un repas, en particulier le soir, ont assuré un développement important à ce mode de restauration.

La rentrée d'automne 2024 a vu plusieurs changements. D'abord, Pizza Venus, qui venait le vendredi soir et était très apprécié, a cessé son activité le vendredi 27 septembre. Devant lui trouver un remplaçant, nous avons par la même occasion cherché à recruter de nouveaux commerçants pour vous proposer une offre de restauration ambulante chaque soir de la semaine (hormis le week-end).

Et nous avons donc le plaisir d'accueillir depuis quelque temps deux nouveaux commerçants ambulants :

- le vendredi soir, depuis le 4 octobre, *O Plateau* vous propose ses burgers maison mais aussi des bowls (un plat complet composé d'aliments peu transformés et qui répond à un désir de manger sainement)
- Les pizzas au feu de bois Didier, vous attendent chaque lundi soir, depuis le 7 octobre

En résumé, entre les nouveaux et les anciens, vous avez le choix ! C'est l'occasion d'aller échanger quelques mots avec les trois derniers arrivés (en comptant Fred qui est là depuis le 28 août) que nous ne vous avons pas encore présentés.



Les pizzas au feu de bois de Didier

Mettons les choses au point tout de suite : le patron ne s'appelle pas Didier, mais Cyril. Lorsqu'on sait qu'il a racheté le foodtruck (camion-restaurant) d'un ami qui prenait sa retraite et qu'il a voulu conserver le nom et la bonne renommée, tout s'explique.

Du jeudi au dimanche, les pizzas Didier sont installées à Carrières sous Poissy, le mercredi c'est à Vert et le lundi à Septeuil.

Cyril travaille dans la boulangerie pâtisserie depuis l'âge où il était apprenti. Il a ouvert successivement deux boulangeries dans la région de Carrières sous Poissy, mais depuis qu'il s'est installé à Vert et qu'il a deux enfants, il a voulu trouver un rythme de vie moins contraignant que celui de boulanger pâtissier et pouvoir consacrer plus de temps à la vie de famille. La pizza n'était pas une nouveauté pour lui, puisqu'il avait travaillé dans le restaurant de famille au Portugal. Précisons qu'il ne conçoit pas de cuire ses pizzas autrement qu'au feu de bois.

Avec son choix de pizzas, Cyril vous propose aussi un assortiment de boissons : cidre, vin rosé, Lambrusco, sodas... Vous pouvez passer commande ou venir directement sur place. A la belle saison, Cyril vous recommande

Lundi soir

Pizzas Didier
Commandes : 06 26 02 21 54

Mardi soir

Churrasqueira Del Sol, spécialités portugaises,
Commandes : 06 84 16 54 09
Facebook « Paulo Churrasqueira Del Sol »

Un mardi sur deux

Marc, galettes de sarrasin et crêpes de froment maison.
Commandes : 06 07 46 05 25
www.crepes-galettes-bretonnes78.fr

Mercredi soir

Chez Fred, spécialités de poulet fermiers braisés.
Commandes : 07 77 38 41 87
Facebook : Chez Fred

Jeudi soir

La Roulotte qui mijote, plats cuisinés maison.
Commandes : 06 66 31 13 51
Facebook : La Roulotte qui Mijote
www.laroulottequimijote.fr

Vendredi soir

O Plateau, burgers et bowls
Commandes : 06 28 91 76 10 - www.o-plateau.com
Facebook : O'Plateau

de déguster votre pizza sur place, immédiatement à la sortie du four et c'est pour cela qu'il installe quelques tables lorsque le temps le permet. Il est à votre disposition pour vous aider à organiser vos événements et il a comme projet de vous proposer des pâtisseries d'ici quelque temps. Pour les horaires, c'est de 17h30 à 21h30.



Commerçants itinérants —



Fred, poulets fermiers

C'est la première fois que quelqu'un me dit qu'il est passionné par les poulets, mais c'est bien le cas de Fred. Il exerce plusieurs métiers, et la rôtisse-

rie de poulets est le côté passion de sa vie professionnelle, qu'il espère bien vous faire partager.

Fred vous propose ses poulets (ou demi-poulets) braisés au feu de bois, accompagnés de pommes grenailles et de boissons. Et pour cela, il mise tout sur le local : les poulets sont élevés aux environs, les pommes de terre, les oignons, l'ail ou les échalotes lui sont fournis par des producteurs locaux, l'huile vient d'Avernes. Et quant aux herbes pour la marinade, il les cultive dans son jardin. Ajoutons-y la bière du

Vexin pour parfaire ce circuit du local.

Pour les clients réguliers, un groupe WhatsApp permet de passer les commandes et de partager les nouveautés. Et enfin, Fred vous propose de se déplacer à votre domicile avec son camion pour participer à l'organisation de vos événements (anniversaires, afterworks, etc). Vous pourrez aussi le rencontrer le dimanche soir à Vaux sur Seine. Et parmi ses projets, peut-être une paëlla au poulet par la suite. N'oublions pas les horaires : 18h à 21h30.



O'Plateau

Cette entreprise familiale a vu le jour il y a quatre ans, à la limite des deux départements 28 et 78, avec une première tournée autour de Prouais, Boutigny, Condé sur Vesgre. Le succès

est venu rapidement et il a fallu faire l'acquisition d'un deuxième camion pour pouvoir assurer en même temps une tournée en Eure et Loir et une tournée dans les Yvelines.

Le burger est le cœur de métier de O'Plateau et aussi ce qui est le plus demandé, avec les frites maison. Mais la carte propose beaucoup d'autres choix : bowls, risottos, wraps, hot-dogs, croques, sodas et aussi des desserts maison. L'arrêt à Septeuil place de la mairie a lieu le vendredi, de 18h30 à 21h30. Si vous avez la curiosité de consulter le détail des tournées, vous verrez qu'il

n'y en a pas le samedi et le dimanche. Cela ne signifie pas que les cuisiniers se reposent ces jours-là mais qu'ils les ont réservés pour offrir des services personnalisés à domiciles pour toutes occasions : anniversaires, mariages, fêtes entre amis ou en famille, etc. Et enfin le service traiteur vous propose des plateaux froids, chauds, sucrés, de charcuterie, de légumes, de fruits, à commander 48 heures à l'avance.



Le marché du dimanche

Après quelques semaines de repos bien mérité cet été, le marché dominical a retrouvé tous ses participants. La plupart sont là chaque semaine, comme la rôtisserie, la boucherie charcuterie, les fruits et légumes, la fromagerie, la poissonnerie ou le traiteur libanais. D'autres viennent certains dimanches du mois, ainsi par exemple les confitures artisanales. La nouveauté de la rentrée fut l'arrivée

d'un nouveau poissonnier, puisque l'ancienne poissonnière est partie s'installer dans un marché permanent, où nous lui souhaitons tout le succès possible pour la suite de son activité.

Maxime, donc, le propriétaire de la Poissonnerie d'Opale est un Boulonnais qui possède aussi des attaches près de chez nous. Il s'approvisionne donc directement au port de pêche de Boulogne sur mer et distribue ses produits d'une grande fraîcheur dans plusieurs marchés des environs ou de Normandie: Vernon, Vétheuil, Meulan, Les Andelys, Sotteville-lès-Rouen,... Sa page Facebook « Poissonnerie d'Opale » regorge de superbes photos et vidéos qui vous mettent l'eau à la bouche. La poissonnerie est une affaire de famille chez lui et il vous recommandera sa brandade de morue maison, préparée selon une recette familiale. Un large choix de plats trai-

teur, toujours en provenance directe de Boulogne, vous est proposé, salades ou plats à réchauffer. En cette saison, les demandes des clients portent beaucoup sur le saumon, le cabillaud, les crevettes, les coquilles Saint Jacques et ce sera bientôt les plateaux de fruits de mer que Maxime et son équipe vous composeront pour la période des fêtes.

Vous pouvez consulter la page Facebook « Poissonnerie d'Opale » pour connaître les arrivages au jour le jour ou trouver des idées pour vos menus. Et vous pouvez aussi passer des commandes par téléphone au 06 19 63 56 24. À dimanche au marché.



— Barbara Dionnet conseillère immobilière



Nous avons rencontré pour ce magazine une Septeuillaise pleinement investie dans une nouvelle carrière, Barbara Dionnet. Vous l'avez peut-être connue dans son métier précédent (allez, on vous donne un indice : surtout si vous êtes jeunes parents) et à présent elle exerce celui qui la tentait depuis longtemps : conseillère immobilière.

Si vous vous demandez, comme la plupart des gens, quelle est la différence entre agent immobilier et conseiller immobilier, Barbara vous expliquera qu'il n'y en a pas. Ou plutôt que la différence ne concerne que les modalités d'exercice de la profession, mais pas les services proposés au client.

L'agent immobilier exerce dans un local commercial dédié (l'agence immobilière, vous aviez deviné), seul ou en tant que salarié. Tandis que le conseiller immobilier est un indé-

pendant qui travaille généralement depuis son domicile. Cela implique donc souvent une commission moins élevée pour le client, puisque le conseiller n'a pas à charge les frais de location d'une boutique.

Nous avons dit que le conseiller immobilier était indépendant, mais cela ne signifie pas qu'il est isolé. Dans le cas de Barbara, elle fait en effet partie du réseau IAD, qui regroupe près de 18000 conseillers indépendants et propose des biens en ligne dans huit pays. Cette nouvelle conception de la profession attache beaucoup d'importance à la notion de communauté de conseillers, avec des parrainages pour les nouveaux membres et des formations personnalisées. Ainsi, après avoir été parrainée à ses débuts, Barbara a pu devenir marraine à son tour et l'expérience lui a beaucoup plu.

Elle réfléchit à la création d'un groupe de conseillers plus précisément centré sur la CCPH. Il existe d'ailleurs déjà un groupe WhatsApp qui regroupe des auto-entrepreneurs de notre région et dont le métier gravite autour de l'immobilier (conseillers, banquiers, courtiers, diagnostiqueurs,...). Cela permet un gain de temps et des économies dans le parcours des acheteurs et des vendeurs.

Au fil de la conversation avec Barbara Dionnet, il apparaît qu'elle n'est pas seulement passionnée par son métier, mais aussi par notre région, où elle a toujours vécu et où elle connaît tout le monde. Sa plus grande satisfaction est d'aider ses clients à accomplir leur rêve. Ce peut être le rêve des acheteurs qui souhaitent s'éloigner de Paris et venir s'installer dans notre bel environnement. Mais aussi le rêve de ceux qui veulent nous quitter pour changer de vie et de région, par exemple au moment de la retraite. Elle peut leur proposer tous les services de son réseau IAD, mais aussi travailler en partage avec les agences immobilières locales.

Comme elle a plus d'une corde à son arc et qu'elle est passionnée de pho-

to, Barbara réalise elle-même tous les clichés pour ses clients.

Vous aurez l'occasion de la rencontrer dans diverses manifestations où elle installe son stand. Ainsi, elle a participé à la Foire de la Saint Mathieu à Houdan cet automne. Elle envisage de venir présenter ses services une fois par mois au marché dominical de Septeuil.

Et lorsqu'une vente est conclue, en plus de la traditionnelle bouteille de champagne, Barbara vous offre en ce moment un massage chez sa sœur Nadia, au salon Bien Etre qui vient d'ouvrir rue Fernand Bréan et dont nous vous parlons dans un l'article de la page suivante. Une idée originale !



Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page de Barbara Dionnet sur le site IAD France :



www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/barbara.dionnet

Ouverture de l'Espace Bien-Être —



Depuis le temps qu'il y avait des travaux en cours à l'emplacement de l'ancien "P'tit café", rue Fernand Bréan, beaucoup d'entre vous se demandaient qui allait s'installer là. Et c'est enfin arrivé, l'Espace Bien-Être de Cindy, Katleen, Nadia et Marine a ouvert ses portes début septembre.

À la différence d'un institut de beauté classique, cet espace bien-être offre de nombreuses prestations différentes et complémentaires, dans une ambiance cocooning et détendue. Et c'est effectivement un lieu où l'on se sent bien dès l'entrée car la décoration et l'éclairage ont été particulièrement soignés et le cadre est très chaleureux et accueillant. Bravo à Cindy qui a déployé ici ses talents de décoratrice.

Katleen et Cindy, vous les connaissez déjà, car elles exerçaient jusqu'à présent à l'institut Intempor'elle, rue de Mantes; nous leur avons consacré des articles dans de précédents numéros du Septeuil Mag. Kat, c'est la spécialiste des ongles et plus généralement de la beauté des mains et des pieds; il n'est sans doute plus besoin de la présenter car ses nombreuses clientes ont fait sa renommée. Cindy, quant à elle, vous propose depuis deux ans soins esthétiques, épilations, soins du dos, gommage corps, massages bien-être et "callus peeling" (traitement des callosités).

L'activité de Nadia se définit parfaitement par une large gamme de "Massages du monde", qui vous aideront à vous détendre et à retrouver votre énergie. Du massage relaxant au massage énergétique, en passant par le massage tonifiant, chacune ou chacun y trouvera ce qui lui convient.

Sous le titre un peu mystérieux de "Beauté du regard", Marine vous propose quant à elle des soins des cils (extensions) et des sourcils (microblading). Mais elle a d'autres cordes à son arc, puisqu'en dehors de ces soins esthétiques qu'elle pratique depuis douze ans, elle exerce aussi dans le domaine du coaching en développement personnel. Vous pourrez donc rencontrer Marine pour travailler par exemple sur la reprise de confiance en vous ou la perception du regard de l'autre.

Vous trouverez le détail de tous les services sur le site www.espacebienetre-septeuil ou sur **Planity**, où vous pourrez effectuer votre réservation en ligne : beauté des mains et des pieds, épilation à la cire femme ou homme, soins du visage, callus peeling, beauté du regard, massage énergétique, coaching de vie, massages relaxants, ayurvédique indien, chinois, suédois, californien, et bien d'autres, pour madame et monsieur, ainsi que pour les enfants à partir de 6 ans. Notez aussi que vous pouvez également offrir des soins à vos proches ou vos amis sous forme de bons cadeaux.

Terminons par les horaires : pour l'ensemble des services de l'Espace Bien-Être, c'est du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 10h à 17h. Et pour Nadia, les horaires sont plus étendus, puisqu'il y a aussi le lundi et le samedi de 9h30 à 20h.

Vous pouvez aussi les contacter individuellement :

Prestations ongles :

Katleen au 06 65 60 07 43

Prestations massages :

Nadia au 06 20 14 85 81

Prestations esthétique et massages :

Cindy au 06 59 66 76 74

Prestations beauté du regard :

Marine au 06 24 18 52 84



— Danse moderne jazz avec FRVescences



Voici une association toujours aussi dynamique, malgré son âge respectable, puisque de nouvelles activités sont proposées à chaque rentrée. Ainsi, parmi les nouvelles sections ouvertes en septembre, figurent des cours de danse moderne jazz, assurés par Sabina Borrelli.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi au Foyer Rural : de 13h à 14h jazz débutant de 7 à 9 ans, de 14h à 15h éveil de 4 à 6 ans et de 15h à 16h jazz initiation pré-ados et ados. Comme d'habitude, les cours pourront évoluer les années suivantes en fonction de la demande et de la fréquentation, pourquoi pas avec la création d'une section adultes par la suite.

La danse modern jazz est un style de danse qui s'est développé entre les années 1940 et 1950 en Amérique du Nord. Elle incorpore des éléments du ballet, de la danse africaine et de la musique de jazz. Elle permet au corps de se fondre avec la musique lors de l'exécution des pas de danse. A ce titre, c'est un art complet, qui engage un travail corporel et mental.

C'est aussi un véritable antistress, car la danse moderne jazz permet d'exprimer ses émotions et de se libérer des tensions. Il n'y a pas mieux pour développer sa créativité en la laissant s'exprimer à travers le mouvement et le geste dansé. Ce style de danse se pratique en groupe, autant dire qu'ambiance conviviale et bonne humeur sont garanties !

Cette description pourrait laisser penser que tout cela est un peu trop complexe pour de jeunes enfants, mais c'est par de l'éveil que Sabina commence. Pour les tout petits, elle ne va pas du tout parler de technique, mais d'éveil et de jeux, en leur apprenant à se repérer dans l'espace et à danser en rythme avec la musique. Les enfants sont enthousiastes pour tout ce que la prof leur fait découvrir et ils apprennent le travail en groupe. Les cours finissent d'ailleurs par une séance de relaxation, pour canaliser le trop-plein d'énergie qui a été accumulée durant la séance.

Pour les plus grands, Sabina introduit peu à peu les indispensables éléments techniques, en même temps qu'elle initie les danseurs à la maîtrise des déplacements, la coordination avec la musique, la connexion avec soi-même, la confiance et l'estime de soi. La séance se termine souvent avec de l'improvisation, très appréciée par les élèves. Elle se pratique en groupe, avec un thème proposé, ou quelques consignes, pour donner des repères aux jeunes danseurs. Le groupe d'adolescents travaille plutôt une chorégraphie à la fin de chaque cours, pour entraîner la mémoire corporelle et se motiver dans l'exécution. Et tout ceci sur des rythmes de musique pop, des musiques du monde ou des percussions.

Mais il ne faut pas oublier de parler de Sabina Borrelli, qui fait évoluer avec talent cette petite troupe. Née en Italie, elle est fascinée par la danse et le théâtre depuis sa petite enfance. A 6 ans, elle suit déjà des cours pour devenir danseuse classique et pratique longtemps en Italie. Puis elle découvre la danse moderne jazz, avant de venir à Paris pour se former en danse contemporaine et en danse aérienne. Elle obtient aussi un master 2 de danse thérapie à la Sorbonne, qui lui permet d'exercer la danse-thérapie auprès des enfants autistes et des handicapés moteurs en IME (Institut Médico Educatif) à Rosny et Neuilly.

Fascinée par le mouvement et l'anatomie, elle devient également professeur de pilates. Et cette année Sabina s'est produite dans le corps de ballet de La Traviata à l'Opéra royal de Wallonie-Liège.

Un petit appel pour finir : le groupe ne compte qu'un jeune élève danseur et aimerait accueillir plus de garçons, car la danse est pour tous !

Un gala de fin d'année est prévu pour mettre en valeur le travail de la saison. Il n'est pas trop tard pour inscrire vos enfants aux cours.

Et tous les renseignements pratiques se trouvent bien sûr sur le site internet www.frvscences.com



Retour sur nos animations

Le 30 juin - Septeuil fait ses Olympiades.

Cette animation à partager en famille était organisée en partenariat avec l'association AMS.

Notre souhait était de rendre hommage aux jeux olympiques modernes, en proposant quelques jeux et activités sportives et en favorisant la dérision et l'esprit familial. L'essentiel était de participer... C'est donc dans la bonne humeur que les 130 participants se sont retrouvés autour des activités proposées, telles que la course en sac, le tennis de table, le tir à la corde, le badminton, la course de cheval chaussette, la pétanque, le basket et le lancer de poids. Merci et bravo à tous les participants. Félicitations aux bénévoles Event's 7 et AMS pour le travail accompli.



Le 13 juillet - le bal

9 bénévoles se sont mobilisés pour permettre aux Septeuillais, ou pas, de partager dans la bonne humeur un moment de convivialité. Malgré les quelques gouttes de pluie en début de soirée, rien n'a perturbé cette animation du 13 juillet. 194 personnes se sont retrouvées pour passer une très belle soirée. Event's 7 s'était chargé d'engager un DJ, un foodtruck et de mettre en place une buvette.

Dès 20h, les premiers pas de danses s'enchaînaient, un intermède pour le feu d'artifice, puis retour aux déhanchements et c'est au petit matin que les derniers danseurs ont quitté la piste.



Le 31 octobre - Halloween

Cette année pour Halloween, l'équipe Event's 7 a proposé aux enfants de venir participer à une «party escape game». Deux jeux ont été préparés par les bénévoles :

- le premier, LE MYSTÈRE DES CITROUILLES, s'adressait aux enfants de 3 à 10 ans qui devaient retrouver les citrouilles magiques, cachées par ce filou de Flynn derrière une porte scellée. Répartis en équipes de 6 à 8, les enfants ont déambulé dans 7 espaces à l'école élémentaire. Tout au long du parcours, des énigmes à résoudre et des indices indiquant où récupérer les symboles. Ceux-ci composaient le mot magique ouvrant la porte scellée qui délivrait ainsi les citrouilles magiques. Il est à noter que de nombreux

parents accompagnants se sont également pris au jeu. 90 enfants ont participé à ce jeu et la soirée s'est achevée par la traditionnelle distribution de friandises et le service de breuvages aux recettes non divulguées.

- le second, LE TOURNOI DES SORCIERS, concernait les enfants âgés de 11 ans et plus. Le rendez-vous était fixé au foyer rural. Les participants accompagnés par un maître sorcier devaient résoudre les énigmes proposées dans les 8 espaces réservés à ce jeu. 26 participants se sont ainsi livrés à ce tournoi des sorciers.



Le 17 novembre - le loto

Notre loto fut une réussite, avec 226 participants. Cette année, 20 lots étaient en jeu dont un vélo électrique adulte et un téléviseur 55 pouces comme gros lots, des appareils électroménagers, des bons d'achat. Un loto enfants en 4 parties était également organisé. Une tombola avec 15 lots et un panier garni complétaient notre loto. Félicitations aux heureux gagnants, bravo aux dix bénévoles pour leur implication et un grand merci aux partenaires qui nous ont apporté leur soutien.



Dans le prochain numéro, nous reviendrons sur deux animations : la soirée Théâtre du 30 novembre avec la Troupe des Escapades de Boutigny Prouais et le spectacle " Noël dans les tuyaux", présenté le 8 décembre par l'artiste Sidi.

Nos animations à venir

Le 26 janvier : Playmobils, exposition et vente pour le plaisir des petits et des grands.

Le 8 mars : Carnaval, sortez vos déguisements et venez nous rejoindre.

Renseignements : events7.septeuil@gmail.com

— AMS

Avec la section pétanque, les soirées du vendredi 20h30-22h00 sont les nouveautés chez AMS. Un planning soirées a été établi de septembre à décembre ; le suivant est en cours d'élaboration. Ces soirées sont réservées aux adhérents adultes de l'association AMS et rassemblent tous les volontaires de nos sections badminton, ping-pong et pétanque. Contrairement aux créneaux habituels, dévolus aux entraînements, ce créneau est prévu pour des tournois en simple ou en double, des soirées multisports ou le Dark bad-ping, c'est-à-dire jouer sans éclairage avec des lumières noires qui font ressortir les objets blancs ou fluorescents.

La première soirée Dark a eu lieu vendredi 8 novembre et a connu un franc succès, rassemblant 32 joueurs; 2 groupes de 16 avaient été formés pour 3 tables de ping-pong et 12 joueurs, 1 terrain de badminton et 4 joueurs, avec une rotation des groupes toutes les 10 minutes. Ce fut un bon moment de convivialité dans la décontraction et la joie. Merci à Event's 7 pour l'animation musicale et la buvette.



Prochainement nous intégrerons l'activité pétanque d'intérieur à ces soirées, avec le matériel adapté, les boules dites molles : composées d'une enveloppe de caoutchouc et lestées, ces boules donnent les sensations du jeu en extérieur.

Il est à noter qu'AMS est fier d'avoir dépassé la barre des 100 adhérents, notamment par la bonne santé des sections badminton, ping-pong et basket mais aussi grâce à la vingtaine d'adhérents inscrits à la pétanque. Gageons que les beaux jours apporteront de nouveaux joueurs de boules. La section pétanque apprécie le terrain refait entièrement où un bungalow vient d'être déposé gracieusement par la société DM.

Ce terrain et l'ancienne section pétanque avaient connu de belles heures avant la disparition de son responsable Gérard. Laissé à l'abandon pendant de longues années, seule la volonté de certains membres d'AMS qui y ont consacré de nombreuses heures de dur labeur et l'aide de la mairie par l'achat des poutres naturelles en chêne et des fers à béton pour les fixer, a permis cette réfection complète. Bientôt une amélioration des pistes de jeu et l'habillage du bungalow seront entrepris. Ce local mis à disposition par la municipalité servira aux inscriptions, au stockage de petit matériel mais également à l'organisation de tournois.

Même si nous vous disions qu'AMS compte de plus en plus d'adhérents, des inscriptions sont toujours possibles en cours d'année, que ce soit chez les enfants ou les adultes. À bientôt sur les terrains de sport.

Planning des soirées multi-sport du vendredi



Réservées à tous les adhérents d'AMS

20h30 - 22h00

Au foyer rural



Planning du premier trimestre :

20/09	soirée ping-pong	
27/09	soirée ping-pong	
04/10	soirée badminton	
11/10	pause	
18/10 25/10 01/11	pause vacances	
08/11	soirée « In the dark » badminton & ping-pong	
15/11	tournoi badminton en double <i>Inscription obligatoire auprès d'un membre du bureau</i>	
22/11	tournoi ping-pong en simple <i>Inscription obligatoire auprès d'un membre du bureau</i>	
29/11	soirée badminton	
06/12	Soirée inter-section AMS badminton / ping-pong / pétanque + initiation pétanque d'intérieur	
13/12	soirée ping-pong	
20/12	pause vacances	

— Un bureau partagé au Foyer Rural

Pendant des décennies, notre ville n'a compté qu'une seule association, et le bureau du premier étage au Foyer Rural lui avait été attribué en permanence. À présent que les associations se sont multipliées à Septeuil, il n'était plus équitable que ce bureau soit réservé à la seule association FRVescences. Il a donc été remis à la disposition commune de toutes les associations, qui peuvent depuis la rentrée l'utiliser en espace de travail partagé.

Mais où habitait Danielle Darrieux ? —



Lorsqu'on lit la presse des années 40, les journalistes lui rendent tantôt visite à Septeuil et tantôt à Courgent. Pourtant, la villa « La Griffonnière » qu'a achetée l'actrice est située à Courgent et non à Septeuil.

Mais à l'époque, vu de Paris, tout ça, c'est la même campagne. Et puis Danielle Darrieux entretient elle-même l'équivoque, puisqu'elle confie au magazine *Vedettes* en novembre 1940 :

Lorsque fut déclenchée la fameuse grande offensive, j'étais à Septeuil. Connaissez-vous ce charmant petit pays ? A quelques kilomètres de Mantes (c'est-à-dire tout près de Paris), il est nonchalamment et joliment étendu au soleil. Tout sent bon partout : les fleurs ou les foins chauds, et puis la bonne odeur de ferme, calme et laborieuse, et puis la riche terre humide ou fumante.

Un jour, au cours d'une promenade, nous nous y étions arrêtés, et je m'étais dit qu'il serait bien reposant d'y installer un petit coin, tout douillet, tout secret, où entre deux films je pourrais venir me reposer du dur travail des studios. Et puis j'y aurais des bêtes, je ferais la fermière ; j'apporterais des graines aux poulets ; j'élèverais des petits poussins ; j'irais rendre visite à mes lapins.

Aussi n'ai-je pas tardé à trouver la bicoque campagnarde qui, retapée, est devenue l'un des coins où je préfère venir vivre en sauvage.

Et puis Os moy s'en mêle aussi, puisque c'est à la mairie de cette ville que l'actrice s'est remariée en juin 1948 et voilà qu'on la revendique aussi comme habitante d'Os moy.

Si vous voulez jouer au détective, nous publions la reproduction d'un tableau de sa demeure que l'actrice a réalisé et qui fut exposé à Septeuil au salon de peinture de 1947. Bonne chance.

Et merci à Gallica, les archives en ligne de la BnF, qui nous permet l'accès à tant de documents, telles ces revues cinématographiques *Vedettes* et *Cinémonde*.



ÉTAT CIVIL



Naissances

- **Le 11 mai 2024** : Léa, Charline, Mathilde Muller, fille de Christophe Muller et Géraldine Fontaine
- **Le 31 mai 2024** : Maxence, Jean Ferré, fils de Romain Ferré et Gwendoline Ripoché
- **Le 17 juin 2024** : Georges, Daniel, Tonatiuh Guillermin Cruz, fils de Rémy Guillermin et Thalia Cruz Castanares
- **Le 20 juin 2024** : Charles, Henri, Roméo Rius Martineau, fils de Hugo Rius et Héloïse Martineau
- **Le 18 septembre 2024** : Milo Le Rest, fils de Morvan Le Rest et Lucile Baron



Mariages

- **Le 8 juin 2024** : Carole, Jocelyne, Simone Dégrémont et Andy, Jaime Alves Bordelo
- **Le 29 juin 2024** : José, Carlos Pereira et Claire, Suzanne, Jacqueline Arnoult



Décès

- **Le 6 mai 2024** : Jacqueline, Gabrielle Peudevin, épouse Burelle, 80 ans
- **Le 28 mai 20234** : Louis, Paul Neveu, 71 ans
- **Le 15 juin 2024** : Colette, Geneviève Besse, veuve Lecomte, 91 ans
- **Le 18 juin 2024** : Robert, Jean, Georges Métayer, veuf Wissenbabher, 86 ans
- **Le 22 juin 2024** : Evelyne, Colette Alberte Dubus, veuve Atanné, 85 ans
- **Le 27 juin 2024** : Daniel, Henri, Léon Champagne, époux Paumard, 86 ans
- **Le 28 juin 2024** : Anne-Marie, Elisabeth Paigné, 92 ans
- **Le 18 juillet 2024** : Monique, Rose, Marie Bartoli, veuve Gambiez, 96 ans
- **Le 31 juillet 2024** : Marie-Louise Fortier, épouse Chicot, 85 ans
- **Le 16 août 2024** : Pierre, Edouard, Antoine Favel, veuf Aubry, 94 ans
- **Le 19 août 2024** : Lucienne Burel, veuve Varrain, 93 ans
- **Le 2 octobre 2024** : Jacques, Albert, Jean Papegay, époux Dupé, 85 ans
- **Le 3 octobre 2024** : Madeleine, Marguerite Guillemin, veuve Leblond, 90 ans
- **Le 4 octobre 2024** : Rose, Marcelle Rousseau, veuve Barbier, 104 ans
- **Le 12 octobre 2024** : Jean-Pierre, Robert, René Baza, époux Mazier, 78 ans
- **Le 14 octobre 2024** : Roseline, Mauricette, Géraldine, Victoire Gagu, veuve Guillon, 80 ans
- **Le 3 novembre 2024** : Bernard, Albert Jagot, 66 ans

Il peut y avoir eu d'autres naissances et mariages à Septeuil, mais nous ne publions ici que ceux pour lesquels les intéressés ou les familles nous ont donné leur accord.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous :

- sur le site Internet
www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook
Septeuil officiel
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil
Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax : 01 30 93 49 63
Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi: 8h30-12h • 14h-17h
Mardi: 8h30-12h • 14h-17h
Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h
Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h
Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h

Samedi : 10h30-12h (9h-10h30 : RDV passeports et CNI)